

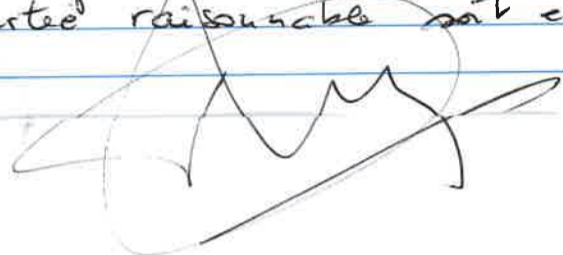
PREMIÈRE JOURNÉE

Les _____ de _____ heures _____ à _____ heures _____

Observations de M^(l) _____

le 04.05.2021. Première passivance de 14h30 à

M. Lucas Pierre, reside 1 route d'Apremont. AUMONT-EN-HALATTE. Représente M. DUBINET Andre qui Orde 7, rue de l'ORGE qui BAIE - SENIS reiterent des demandes effectués respectivement le 19.01.2015 et 25.06.2014 qui signifient le souhait de pouvoir construire sur les parcelles 243 par M. DUBINET et 275 par M. LUCAS. Il s'agit bien évidemment que ne pas perdre la totalité des superficies constructibles, mais de réserver une partee raisonnable soit environ 1000m² pour chacun.



Pierre Lucas
1 route d'Apremont
60300 Aumont en Halatte

Madame le Maire d'Aumont en Halatte.
Mairie d'Aumont en Halatte

Aumont le 19 janvier 2015

Madame Le Maire,

Après avoir effectué la rénovation de la villa Béatrice dit « le château d'aumont », je me suis installé dans une partie de la construction existante accolée à la copropriété la clairière.

Avec les années cette grande habitation ne correspond plus à nos besoins, et je ne souhaite pas quitter ce beau village.

Sachant que le PLU doit être modifier prochainement, est-il possible d'envisager une construction plus modeste sur la parcelle selon le plan ci-joint, en la rendant constructible .

Je profite de ce courrier pour vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire en mes sincères salutations.

Pierre Lucas

Monsieur et Madame André DUPRIEZ
7 rue de l'Orme qui baie
60300 Senlis
Tél . / Fax. : 03 44 53 04 33

Senlis le 25 juin 2014

MAIRIE D' AUMONT en HALATTE

Madame le Maire,

Sachant que le PLU d'Aumont doit être changé prochainement nous nous permettons de vous signaler que nous avons un terrain rue Henri Dupriez au lieu dit BOIS du ROI , cadastré sous le N° 243 section B pour une surface de 1 Ha 77 ares 10 ca, susceptible d'intéresser la commune puisqu'il est situé face aux maisons existantes, contigu aux limites du chateau et à proximité du centre du village.

Nous vous prions de croire, Madame le Maire, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISE

Département :

Commune :

AUMONT EN HALATTE (28)

Numéro d'ordre du registre de constatation des droits :

Relevé du service d'origine :



Annexé à la minute d'un acte reçu par M^r Jean-François ANDRYSIAK, Notaire salarié spoussigné, le 21 JUL. 2006

Section : 0B02
Echelle d'origine : 1/1250
Echelle d'édition : 1/1250
Date de l'édition : 28-02-2006

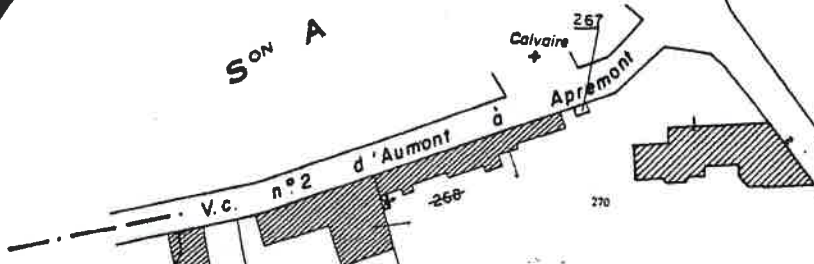
Extrait certifié conforme au plan cadastral informatisé à la date :

A : *S. Hiver*
Le : *21/07/06*
L' : **Pascal HIVER**
Responsable de centre

Service du Cadastre



SON A
FILLE N°1



Rue DUPRIEZ

275
Vu
V.C.

Zone constructible
souhaitée par
M. WCA Pierre

PROPRIÉTÉ
M^r DUPRIEZ

243